

Je fis part de mon projet à M. DAVID¹, successeur de Mr. de la Bourdonnaye au Gouvernement de l'Isle de France. Ce gouverneur qui, par sa capacité et des services essentiels rendus à notre commerce d'Afrique, avait mérité la confiance de la Compagnie, sentit toute l'importance de ce que je lui proposais. Il m'avoua que le succès d'une telle entreprise pouvait seul dédommager la Compagnie des frais immenses que lui coûtait déjà et que lui coûterait par la suite une Isle dont la conservation était de nécessité absolue pour sa marine, et qui ne produisait, par elle-même, aucun objet de commerce. Il était persuadé que pour rendre la Colonie florissante, il fallait l'enrichir de quelque culture dont le produit et l'exportation pussent compenser, par des profits annuels, les dépenses énormes faites et à faire sans retour dans la seule vue de posséder sûrement une Isle jugée nécessaire par la situation avantageuse de ses ports.

Dans cette persuasion il méditait de faire des Essais sur le coton et l'indigo, que son prédécesseur avait déjà tentés faiblement et sans succès. Ces cultures présentaient une utilité réelle : celle du coton surtout convenait parfaitement à certains quartiers de l'Isle, comme la réussite l'a fait voir, mais il n'y avait encore aucune comparaison à faire avec l'objet que je proposais : car il n'y a pas de proportion entre le produit de Mil pieds de cotonniers

1. B. DAVID fut nommé en 1746; D. DE SAINT-MARTIN avait fait l'intérim après le départ de La BOURDONNAIS : David eut pour successeur BOUVET DE LOZIER en 1753.

Les Hollandais achevèrent d'évacuer Maurice en 1710. DU FRESNE, capitaine du *Chasseur* de Saint-Malo prit possession de Maurice, le 20 septembre 1715 et lui donna, suivant les ordres ministériels, le nom d'Ile de France.